

# Des moyens pour l'école publique, et vite!

## SUD éducation présente ses revendications

Les personnels se sont massivement mobilisé·es contre le Choc des savoirs que voulait nous imposer Attal. Cette réforme s'opposait frontalement à la conception qu'ont les personnels de l'école publique : une école pour tou·tes, exigeante, qui lutte contre les inégalités et la reproduction sociale pour former de futur·es citoyen·nes. Les attaques contre l'école sont de deux ordres :

- libérales car elles tendent à démanteler le service public d'éducation, à faire toujours plus de cadeaux à l'école privée et à reproduire les inégalités sociales,
- réactionnaires à travers les discours sur les savoirs fondamentaux contre les disciplines, sur l'autorité, l'uniforme, le SNU...

### Ce plan d'urgence comprend :

- un volet pour une école pour tou·tes
- un volet éducation prioritaire
- un volet pédagogie et système éducatif
- un volet postes
- un volet médico-social
- un volet bâti scolaire
- un volet restauration

Dans le premier comme dans le second degré, les moyens alloués sont insuffisants pour assurer l'accompagnement de tou·tes les élèves : l'inclusion des élèves en situation de handicap se fait sans moyens suffisants, les personnels AESH revendiquent toujours un statut de la fonction publique et un salaire digne de ce nom, les RASED et les établissements spécialisés sont réduits à peau de chagrin. De même, les classes d'accueil pour les élèves allophones ne bénéficient pas des moyens nécessaires. Enfin, l'éducation prioritaire, censée réduire les inégalités, n'existe quasi plus.

**Pour faire face à ce constat alarmant, SUD éducation met à jour ses revendications pour l'éducation.**

SUD éducation propose aux personnels de le mettre en débat dans les Assemblées générales, pour construire des plateformes revendicatives locales et se mobiliser autour de la grève du 19 mars.

éducation  
**Sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Volet

## Une école pour tou·tes

C'est l'ensemble de l'inclusion scolaire qui doit être repensée, en commençant par la satisfaction des revendications des personnels essentiels, les AESH :

### 1. une baisse des effectifs par classe.

À titre de repère, la revendication générale de SUD éducation pour la SEGPA est de 12 élèves maximum ;

**2. des dispositifs d'aide et de prévention complets** : 1 RASED complet par groupe scolaire et 1 enseignant·e supplémentaire pour cinq classes (pour le 1er degré) et un recrutement massif de personnels médico-sociaux (assistance sociale, infirmerie, psychologue...);

**3. la satisfaction des revendications des AESH** : la création d'un statut

d'éducateur·trice scolaire spécialisé·e avec un temps plein à 24 heures face élève, un salaire à 2000 euros bruts;

**4. une formation** en accord avec les besoins rencontrés par les collègues en poste dans l'ASH ;

**5. des ouvertures d'UPE2A et d'ULIS** ainsi que l'augmentation du nombre d'heures allouées à ces dispositifs.



# Volet

## Médico-social

SUD éducation revendique :

**1. des créations de postes de personnels médico-sociaux** à hauteur des besoins, pour l'ensemble des actes professionnels

**2.** l'abandon de tous les projets de transfert vers les collectivités des personnels médicaux

**3. la compensation dans son entièreté la baisse des fonds sociaux** qui est intervenue au cours des années précédentes

**4. l'augmentation des aides à la demi-pension et les bourses**

**5. des transports gratuits pour les élèves.**

## Des moyens pour l'école publique !

éducation  
**Sud**  
Union syndicale  
**Solidaires**

# Volet

## Éducation prioritaire

SUD éducation porte des revendications pour l'éducation prioritaire : elles doivent être immédiatement mises en œuvre pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire :

**1. l'extension de la pondération** de 1,1 heures à l'ensemble des personnels pour toute l'éducation prioritaire, REP inclus. Cette pondération correspond à une décharge pour reconnaître la charge de travail spécifique à l'éducation prioritaire, mais ne doit pas être conditionnée à des missions ou réunions supplémentaires ;

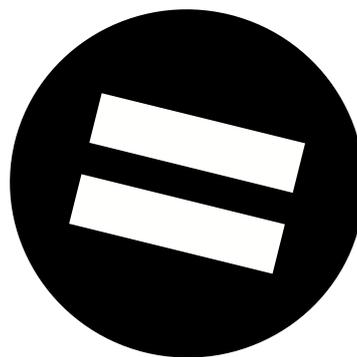
**2. une baisse des effectifs** : pour l'éducation prioritaire, SUD éducation revendique 16 élèves par classe en école et collège, 12 en SEGPA, 20 en lycée ;

**3. des vies scolaires renforcées** : 1 CPE pour 100 élèves et 1 AED pour 50 élèves dans toute l'éducation prioritaire ;

**4. des moyens médico-sociaux renforcés** : 1 RASED complet par groupe scolaire et 1 enseignant·e supplémentaire pour cinq classes (pour le 1<sup>er</sup> degré) et un recrutement massif de personnels médico-sociaux (assistance sociale, infirmerie, psychologue) ;

**5. sur la carte de l'éducation prioritaire** : SUD éducation revendique le maintien des REP l'intégration des lycées dont les élèves sont majoritairement issus de collèges REP et REP+. L'intégration de nouvelles écoles et établissements dans la carte de l'éducation prioritaire, y compris des écoles ou établissements situés dans des espaces ruraux susceptibles d'intégrer la carte, doit se faire sur la base de critères sociaux, dans le cadre d'un classement transparent et renouvelé tous les quatre ans. L'intégration des écoles ou établissements ruraux à la carte ne doit pas se faire au détriment d'écoles ou établissements d'ores et déjà classés ;

**6. l'attribution du même montant de la prime REP à tous les personnels de l'ensemble de l'éducation prioritaire**, et notamment les AED et AESH.



**Des moyens pour l'école publique !**

éducation  
**Sud**  
Union syndicale  
**Solidaires**

# Volet

## Pédagogie et système éducatif

SUD éducation revendique plusieurs mesures :

**1. la limitation des effectifs** pour favoriser la différenciation, le travail coopératif entre élèves pour niveler les écarts de niveaux. À titre de repère, la revendication générale de SUD éducation (hors éducation prioritaire) est de 20 élèves maximum en école élémentaire et en collège, et de 25 en lycée, mais les circonstances exceptionnelles impliquent de descendre encore en-deçà ;

**2. dans le second degré, des dédoublements systématiques** sur la moitié des horaires disciplinaires par un cadrage national ;

**3. l'aménagement des programmes**, afin que les enseignant·es puissent mettre en œuvre au mieux une pédagogie permettant de compenser les inégalités scolaires ;

**4. l'intégration dans les programmes d'une vraie éducation à la vie affective et à la sexualité mais aussi aux enjeux environnementaux ;**

**5. la liberté pédagogique et de support** notamment en CP dans le cadre de l'apprentissage de la lecture ;

**6. une formation initiale et continue sur temps de service** qui tienne compte de ces problématiques et de ces enjeux, qui impliquent des pratiques pédagogiques particulières ;

**7. un retour des PDMQDC**, sans remise en cause des dédoublements là où ils existent, et **un rétablissement des RASED** dans leur totalité ;

**8. l'abandon de Parcoursup et de la sélection à l'entrée à l'université**, qui dans cette période fonctionne encore davantage comme une machine de tri social

**9. l'abandon des contre-réformes du bac et des lycées** qui accroissent les inégalités, cette année encore plus que d'habitude,

**10. l'abandon du Choc des savoirs, de la politique éducative des Savoirs fondamentaux et du SNU**



## Des moyens pour l'école publique !

éducation  
**Sud**  
Union syndicale  
**Solidaires**

# Volet

# Postes

Pour SUD éducation, il existe plusieurs leviers pour créer dans l'urgence les postes nécessaires :

**1. la réaffectation des crédits non engagés par le ministère** vers des créations de postes à compter de la rentrée ;

**2. la reconversion massive des heures supplémentaires dans le second degré vers des créations de postes**, afin d'augmenter le nombre de personnels dans les établissements et améliorer les conditions de travail ;

**3. la titularisation à temps plein de l'ensemble des enseignant·es non titulaires**, sans condition de concours ni de nationalité : les collègues en question sont déjà souvent en poste depuis longtemps, il n'y a aucune raison pour qu'ils et elles ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire ;

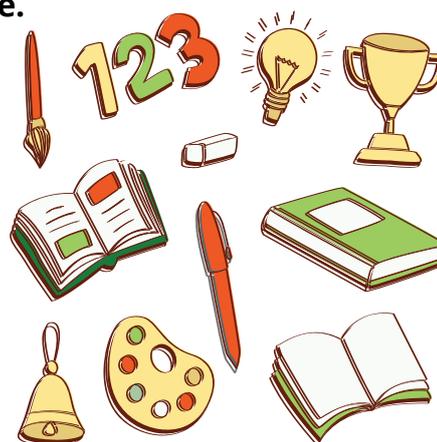
**4. l'admission de l'ensemble des admissibles, aux concours internes comme externes** : les recalé·es des oraux des concours constituent un nombre très important de potentiel·les futur·es collègues ; au vu de l'urgence de la situation, il est souhaitable qu'ils et elles soient stagiarisé·es dans leur totalité ;

**5. l'organisation de concours exceptionnels** : il est arrivé, encore récemment, que des concours supplémentaires soient organisés en fonction des besoins pour le recrutement des professeur·es des écoles ; ce dispositif pourrait être généralisé, en fonction des besoins locaux, dans les départements ;

**6. l'embauche de personnels aidant à la direction** pour le primaire, avec un réel statut ;

**7. l'embauche massive d'AESH et d'AED et la titularisation dans le cadre d'emplois statutaires d'éducatrices-trices scolaires** ;

**8. le rétablissement des moyens en remplacement dans le 1er et le 2d degré.**



## Des moyens pour l'école publique !

éducation  
**Sud**  
Union syndicale  
**Solidaires**

# Volet

## Bâti scolaire

Pour SUD éducation, le ministère doit reprendre la main sur la gestion du bâti scolaire de la maternelle à l'université en injectant les moyens financiers à la hauteur des enjeux.

Le parc immobilier scolaire a besoin d'un plan d'urgence afin de le rénover, de mieux l'isoler et d'appliquer sa mise aux normes, pour en finir avec les passoires thermiques que sont nos écoles et établissements scolaires et universitaires. Les établissements scolaires et d'enseignement supérieur sont très rarement dotés de thermostats. Vétustes, ils rendent le travail très pénible dès qu'il fait froid ou chaud. Les équipements de chauffage ne peuvent pas toujours être contrôlés par les utilisateurs et utilisatrices des salles, conduisant à ouvrir les fenêtres avec le chauffage en route.

Des revendications concrètes sur les bâtiments scolaires et l'énergie :

**1. Un plan de rénovation / reconstruction du bâti scolaire** pour la réduction des consommations énergétiques (isolation des bâtiments, programme de réduction des consommations...) et en eau.

**2. La maîtrise des consommations :** isolation des bâtiments, éclairages à basse consommation et « intelligents », toits végétalisés, ventilation naturelle, récupération des eaux pluviales...

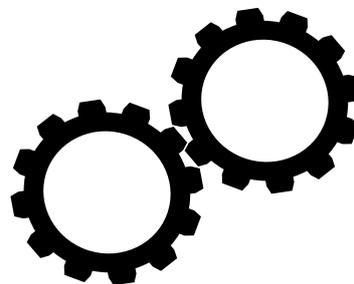
**3. Le développement de la production d'énergie renouvelable** sur site (panneaux solaires...).

**4. La transparence totale sur les risques environnementaux**, leur prise en compte par les formations spécialisées et notamment une **campagne de désamiantage** des établissements scolaires dans le cadre

de l'application du Plan amiante relancé en 2016 ; une prise en charge des personnels exposés.

**5. La débitumisation / végétalisation des cours de récréation** qui doivent être accessibles en dehors du temps scolaire à la population en cas de fortes chaleurs et la dépollution des sols.

**6. L'instauration de températures minimales et maximales de travail ;** le contrôle effectif des températures dans les bâtiments par les formations spécialisées (auparavant CHSCT).



## Des moyens pour l'école publique !

éducation  
**Sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Volet

# Restauration

L'éducation à l'alimentation et le développement d'une alimentation issue des circuits courts est un enjeu primordial pour garantir notre santé, celle des élèves et pour agir contre la crise environnementale. Il faut relocaliser l'agriculture. La plupart des produits servis dans les cantines sont issus de l'agriculture industrielle, qui entraîne la déforestation de nombreuses zones de la planète détruisant des réserves de carbone, une pollution des sols et des nappes phréatiques à cause de l'utilisation de pesticides et impacte fortement la santé des agriculteurs·trices et de leur famille.

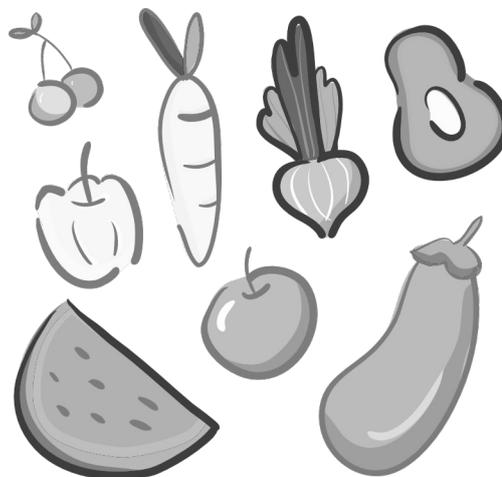
Les revendications de SUD éducation pour des restaurations scolaires et universitaires agroécologiques :

**1. La réduction de la consommation de viande et de poisson, leur remplacement par des alternatives végétariennes** et la mise en place, pour les personnels, de formations à la création de menus végétariens.

**2. Le renforcement des filières locales et biologiques** dans la restauration scolaire avec pour objectif le 100 % bio, sans hausse du prix du repas pour les familles

**3. La fin des cantines centrales et le retour à des cantines sur site**, et la création d'une plateforme mettant en relation les producteurs bio et locaux et les établissements et mairies

**4. La création de postes d'agent·es fonctionnaires** pour mettre en œuvre la reconversion écologique dans les cantines.



## Des moyens pour l'école publique !

éducation  
**Sud**  
Union syndicale  
**Solidaires**